

## La DREAL accompagne les territoires et les élus : découvrez notre boîte à outils

---

# Améliorer la connaissance des marchés du logement et des besoins en logements : les études sur l'habitat

---

## Contexte

Satisfaire les besoins en logements des ménages en faisant converger localement l'offre et la demande, est un enjeu fort des politiques publiques de l'habitat mais également des politiques publiques d'aménagement dans leur ensemble. Chaque collectivité des Pays de la Loire y est confrontée au quotidien et au moment de l'élaboration des documents de planification et/ou de programmation (PLU(I) ou PLH).

Pour aider les collectivités et les bureaux d'études qui les accompagnent, en matière d'études habitat, la DREAL produit et pilote la réalisation d'études « métiers » et « thématiques », ainsi que des systèmes d'information permettant une meilleure connaissance des différentes thématiques couvrant le domaine de l'habitat et du logement.

## Votre rôle en tant qu'élu

En tant que représentant d'une collectivité territoriale, vous êtes un acteur clé de l'habitat au regard de votre rôle dans l'élaboration des documents de planification et de programmation.

En lien avec le bureau d'études qui vous accompagne, il vous faut disposer d'un maximum de données pour être en mesure de connaître les caractéristiques et évolutions en cours sur votre territoire.

## Le rôle de la DREAL

L'action menée par la DREAL en matière d'études habitat vise plusieurs objectifs :

- partager la connaissance et les méthodes d'observation en matière d'habitat ;
- mettre en perspective les problématiques locales avec les échelles régionale et nationale ;
- orienter / accompagner les collectivités dans leurs démarches d'observation ;
- faire émerger une vision partagée des problématiques « habitat » susceptible d'éclairer les choix des acteurs.

Elle met notamment à disposition des élus et du public, des informations, des productions et des outils d'analyse sur les thématiques de l'estimation des besoins en logements, des équilibres entre parcs privé et public, des marchés du logement, de la réglementation et les dispositifs d'investissement locatif privé.

Ces réalisations sont mises à disposition des élus sur le site internet de la DREAL, mais aussi, plus particulièrement, au travers du Comité d'Animation des Dispositifs d'Observation Locaux (CADOL) de l'habitat, animé par la DREAL.

Le CADOL est par ailleurs l'occasion de présenter certaines études ou actions réalisées par tous types d'acteurs de l'habitat (collectivités, agences, établissements publics...). C'est ainsi un lieu d'échange entre les différents acteurs. Les CADOL sont organisés trois fois par an et les supports présentés sont mis à disposition dans sur le site internet de la DREAL.

Un programme d'études est défini chaque année par la DREAL, en lien avec ses partenaires. Les études produites ou pilotées par la DREAL sont publiées sur le site internet de la DREAL, tout au long de l'année.

## Une question ?

- Par mail : [dph.sial.dre-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dph.sial.dre-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr)
- par téléphone : 02 72 74 75 00

## Outils et documents disponibles

- Plusieurs services contribuent à alimenter régulièrement [la rubrique « Territorialisation de la production de logements » du site internet de la DREAL](#) ;
- Toutes les études et outils présentés lors des comités d'animation des dispositifs d'observation (CADOL) de l'habitat sont consultables [dans la rubrique dédiée du site internet de la DREAL](#).

